

RESTAURATION SUR PLACE

GRILLADES – STEACK FRITES

TARTES FLAMBEES – KNACKS

LUNDI 8 MAI 2023

MARCHE AUX PUCES

A DINGSHEIM - GRIESHEIM (Près de STRASBOURG)
OUVERT À TOUS !

Prix de la place : 15,-€ les 5 mètres linéaires + 3.- € le m supplémentaire
MISE EN PLACE DES EXPOSANTS de 6h30 à 8h00

Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas acceptée

Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation.

Toute place non occupée après 8h00 sera réaffectée

Les emplacements doivent être libérés à 18h00 dans un état parfait de propreté

**AFIN DE VOUS DONNER ENCORE PLUS DE SATISFACTION,
INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**

PASS SANITAIRES

Selon mesure de
sécurité en vigueur

Comment nous trouver ? ...



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS après 19H00

au 06 43 82 85 96 ou au 06 33 89 44 67

Votre N° d'emplacement vous sera attribué le jour même. Pour éviter toute attente à l'entrée, veuillez nous retourner ce talon dûment rempli avec votre règlement **avant le 2 mai 2023**. Le nom figurant sur cette réservation doit être le nom de celui que vous annoncerez le 8 mai 2023. Les voitures sont à stationner en dehors du parcours. Toute voiture gênante sera enlevée par la fourrière.

REGLEMENT

- 1) La participation à la brocante revêt un caractère exceptionnel.
- 2) Pour les professionnels de la vente régulièrement déclarée, ils relèvent des dispositions légales.
- 3) La brocante est ouverte à tous les particuliers à conditions de renvoyer le talon réponse rempli et accompagné du paiement par chèque ou en espèces **avant le 2 mai 2023**.
- 4) Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.
- 5) Le prix des places est de 15 euros par tranche de 5 mètre linéaire + 3.- euros le mètre linéaire supplémentaire.
- 6) les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des règlements, cachet de la poste faisant foi, dans la limite des emplacements encore disponible.
- 7) Les stands de boissons et de restaurations sont réservés aux organisateurs.
- 8) L'installation des stands se fera le 8 mai 2022 de 6h30 à 8h00. Ouverture de la vente à 8h00. Après l'ouverture plus aucune voiture ne doit circuler dans les allées de la brocante.
- 9) Les emplacements non occupés à 8h00 seront réaffectés.
- 10) Aucun remboursement ne se fera en cas de désistement
- 11) L'exposant s'engage à laisser l'emplacement dès 18h00 dans l'état où il l'a pris le matin.
- 12) Toutes déclarations et/ou vente frauduleuse seront sanctionnées.
- 13) La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussions est strictement interdite dans le périmètre de la manifestation.
- 14) L'introduction de toutes substances toxiques, nocives, ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation.
- 15) Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 16) La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents provoqués par eux.
- 17) L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou accident qui pourront survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.
- 18) Chaque exposant attestera sur l'honneur que l'origine des objets à vendre est régulière.
- 19) Chaque exposant s'oblige à laisser une largeur suffisante sur la chaussée pour permettre le passage des véhicules de secours.
- 20) Chaque exposant aura pris connaissance du présent règlement et engagera à le respecter.
- 21) En cas de non-respect de ce règlement, l'A.S.D.G sera seule juge pour prendre toutes dispositions et peut même procéder à l'exclusion.

PARTIE A RETOURNER avec votre chèque à libellé à l'ordre de l'ASDG à :

Patrice BOEHLER - 4 rue des Champs - 67370 DINGSHEIM

Jean Philippe SCHNELL 35A rue principale - 67370 DINGSHEIM

NOM:*	PRENOM:*
ADRESSE*	
N° TEL:	NATURE DU STAND:*
N° PIECE D'IDENTITE:*	
N° CARTE PROFESSIONNELLE:*	Délivré le:*
N° REGISTRE DE COMMERCE:*	
Nombre de mètres:*	Signature:*
J'ai pris connaissance du règlement ci-dessus et je le respecterai :*	

*OBLIGATOIRE